

Orientations pour les consultations sur

Le projet de principes pour un soutien pertinent et efficace aux médias et à l'espace de l'information

1. Contexte

Le réseau du CAD sur la gouvernance souhaite effectuer une consultation sur de nouveaux principes pour un soutien pertinent et efficace aux médias et à l'espace de l'information. Ce faisant, il s'appuie sur un historique d'engagement sur le développement des médias, y compris la publication en 2014 des Principes pour une aide efficace aux médias ; un dialogue politique sur le développement des médias organisé par GovNet en 2019 dans le but de "redonner la priorité" aux médias dans le programme de gouvernance ; un aperçu GovNet de l'APD à la gouvernance 2010-2019, montrant les investissements limités et statiques de l'APD dans les médias et la libre circulation de l'information ; et divers webinaires et réunions plénières sur la désinformation et la viabilité des médias, convoqués au cours de la période 2020-2022. Au cours de ces événements, plusieurs membres et organisations de développement des médias ont demandé à GovNet et au CAD (i) de mettre davantage l'accent sur l'intégrité des médias et de l'information, (ii) de fournir des orientations opérationnelles plus claires sur la manière dont l'APD pourrait relever les défis actuels des médias d'intérêt public et de l'espace de l'information, et (iii) de mettre à jour les principes sur l'aide aux médias publiés en 2014.

Beaucoup de choses ont changé au cours des dix années qui se sont écoulées depuis que les principes ont été introduits pour la première fois. Un ensemble de forces financières, sociales, politiques et technologiques fait peser une menace sans précédent sur les médias en tant qu'institution démocratique, sur le journalisme en tant que profession et sur l'information en tant que bien public. En particulier, l'essor des nouvelles technologies, y compris les médias sociaux, a eu des conséquences considérables sur les écosystèmes de l'information. L'écosystème mondial actuel de l'information est de plus en plus dominé par des médias non traditionnels, ce qui a eu des conséquences positives pour le dynamisme du débat public, mais qui a également facilité une augmentation significative de la désinformation et des discours de haine. Le nouvel espace de l'information a entraîné l'effondrement du modèle économique traditionnel du journalisme. Associées à la mainmise de l'État sur les intérêts des médias, aux menaces qui pèsent sur la sécurité des journalistes, à la baisse de la confiance du public dans le journalisme et à la montée de l'autoritarisme, ces tendances font peser une menace existentielle sur l'intégrité des médias et de l'information libres et indépendants et, partant, sur la démocratie elle-même.

La nature complexe et interdépendante de ces défis exige une approche nouvelle et sophistiquée de l'aide au développement. Il est nécessaire de soutenir davantage et mieux les médias et le journalisme, dans le contexte d'un écosystème de l'information plus large. Les principes de 2014 considéraient l'aide aux médias comme un soutien à "l'indépendance éditoriale, la viabilité financière, la capacité professionnelle et une société civile vivante". Près de dix ans plus tard, l'urgence des besoins appelle un engagement renouvelé et accru en faveur d'une assistance qui constitue une réponse plus stratégique aux défis actuels, adopte une approche plus holistique et systémique des médias d'intérêt public¹, et apporte de l'équilibre au sein des tensions croissantes entre la lutte contre la désinformation et le respect de la liberté d'expression et de la construction de l'opinion. Il faut aussi prendre en compte le contexte de technologies de l'information en constante évolution.

¹ Pour une définition pratique, voir [Enabling Media Markets to Work for Democracy : An International Fund for Public Interest Media \(2021\)](#), qui définit les médias d'intérêt public comme "des médias libres et indépendants, qui existent pour informer les gens sur les questions qui façonnent leur vie, d'une manière qui sert le public plutôt qu'un intérêt politique, commercial ou de faction, pour permettre le débat public et le dialogue dans toute la société, et pour demander des comptes à ceux qui sont au pouvoir au nom de l'intérêt public".

Dans cette optique, un nouvel ensemble de principes a été préparé par un groupe de travail GovNet composé de six Etats membres (France, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Etats-Unis), de deux organisations partenaires (CIMA et GFMD) et du Secrétariat de GovNet. Ces principes ont été développés sur la base de consultations organisées par le FMMD et le GFMD tout au long des années 2021 et 2022. Cependant, il n'y a pas encore eu de consultation sur le texte même des principes.

2. Objet des consultations

Les consultations auront les objectifs suivants:

- Rechercher un consensus et favoriser une approche collaborative entre les parties prenantes ;
- Recueillir les réactions, les contributions et les points de vue des parties prenantes concernées afin d'informer, de façonner et d'améliorer le projet de principes ;
- Garantir l'inclusivité et la transparence dans la formulation des principes ;
- Identifier les préoccupations et les opportunités potentielles associées aux principes ;
- Recueillir des informations sur la manière dont les différentes parties prenantes envisagent leur propre rôle dans la mise en œuvre de ces principes.

3. Principales parties prenantes

Les principales parties prenantes sont les suivantes :

- Tous les membres du CAD (pas seulement ceux qui fournissent actuellement un soutien)
- Les donateurs bilatéraux non membres du CAD
- Les donateurs multilatéraux (Banque mondiale, PNUD, UNESCO,...)
- Les organisations philanthropiques
- Organisations de développement des médias, y compris celles basées dans le Sud global
- Sociétés de médias, en particulier celles basées dans le Sud global
- Think tanks/organisations de recherche ou de politique (par exemple CIMA...) et ONG telles que RSF (Reporters sans frontières), Nothing2hide, Forbidden Stories, etc.

Les forums internationaux, les plateformes et les organisations de réseaux sont des acteurs importants qui peuvent être très utiles pour faciliter l'accès aux groupes susmentionnés.

4. Méthodologie

Les consultations peuvent avoir lieu en personne ou par écrit. Diverses parties prenantes peuvent organiser des consultations, mais devront obtenir l'accord préalable du secrétariat de GovNet. Les parties prenantes qui organisent une consultation fourniront au secrétariat de GovNet un rapport concis reflétant les principales contributions recueillies au cours de chaque consultation.

Les consultations en personne seront, dans la mesure du possible, intégrées ou jointes à des événements pertinents déjà planifiés. Les consultations en personne consisteront généralement en une présentation standard des projets de principes, suivie des contributions des participants, qui s'articuleront autour de trois questions :

- Avez-vous d'autres suggestions qui permettraient à ces principes d'apporter une plus grande valeur ajoutée ?
- Voyez-vous des problèmes potentiels liés à ces principes ?
- Comment pensez-vous pouvoir mettre en œuvre ces principes ?

Le calendrier des consultations s'étend du 15 décembre 2023 au 9 février 2024.

À la fin de la fenêtre de consultation, le groupe de travail GovNet examinera toutes les contributions reçues dans le cadre des consultations et déterminera celles qui seront retenues dans une version actualisée.